

Chargé de projets – environnement (milieu naturel)

SOMMAIRE DU POSTE

Relevant du gestionnaire d'équipe, le titulaire du poste agira à titre de chargé de projets (100%) en Environnement pour le Groupe ABS inc. Il devra principalement assurer la planification et les suivis nécessaires à la réalisation des études environnementales de caractérisation du milieu naturel et des études d'évaluation environnementales de site Phase I, II et/ou III, le cas échéant.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Chargé de projets (100%)

- Favoriser la réussite des projets confiés, de l'étape de la planification à la facturation;
- S'assurer d'un excellent service-client;
- Assurer la planification des travaux et le suivi des projets en cours (échancier et budget);
- Réaliser les activités d'identification des milieux humides et des cours d'eau sur le terrain selon les approches d'identification recommandées par le MELCC;
- Réalisation des inventaires floristiques et fauniques;
- Valider et compiler les résultats des études environnementales;
- Rédiger des rapports techniques incluant la préparation de la cartographie;
- Préparer et soumettre des demandes d'autorisation au MELCC pour des interventions en milieu humide et/ou hydrique;
- Maintenir à jour son tableau d'occupation et le suivi de projets dans le logiciel interne 1C;
- Informer le directeur de projets de l'évolution du projet;
- Effectuer le suivi des budgets alloués par projet.

EXIGENCES

- Détenir un Baccalauréat en biologie, géographie ou dans une autre discipline reliée à l'environnement;
- Détenir au moins trois ans d'expérience pertinente ;
- Maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Connaissances avancées en botanique et pédologie;
- Maîtrise des logiciels en cartographie et utilisation du GPS;
- Bonne connaissance du Guide d'identification des milieux humide du Québec méridional du MELCC et du cadre normatif de la Politique de protection des rives, du littoral et des zones inondables (PPRPLI);
- Bonne connaissance du cadre réglementaire applicable, notamment l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) et Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles (RAMHHS);

- Détenir la formation d'évaluateur environnemental de site agréé (un atout);
- Détenir un permis de conduire valide et une carte ASP en santé et sécurité;
- Être disponible pour se déplacer dans diverses régions au Québec;
- Vous êtes reconnu pour votre autonomie, votre rigueur et votre dynamisme;
- Vous démontrez un excellent esprit d'équipe et de leadership;
- Vous avez un très bon sens de l'organisation et une approche-client de grande qualité.

** Veuillez prendre note que l'usage du genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte **